

ASSISES REGIONALES DE L'ETHIQUE

Lyon, France

24 Novembre 2005

Lutte contre l'exclusion sociale en Europe

Perspective irlandaise

Dr Pauline Conroy
Ralaheen Ltd
Unit 21 Central Hotel Chambers
7-9 Dame Court
Dublin 2
Irland

Tel 353 1 6793400
Fax 353 1 6793406
Email :pauline@ralaheen.ie

INTRODUCTION

La politique sociale irlandaise illustre bien l'impact de la globalisation sur la société européenne. Elle éclaire les aspects de la lutte, à savoir: L'Europe devrait suivre soit le modèle de protection sociale de Berlin, soit le modèle de Boston de libéralisation du marché. Ce sont de vrais choix pour le gouvernement de l'Irlande; en pleine dynamique d'expansion économique le Ministre des Finances dispose de revenus en constante augmentation de volume.

En dix ans, d'île misérable de grande émigration à la frange de l'Europe, l'Irlande s'est convertie en centre mondial de production internationale de produits pharmaceutiques et de produits software (logiciels). Eli Lilly, Glaxo Smith Klein, Pfizer, Roche, Novartis, Microsoft, Apple, Dell, Intel, Hewlett Packard - ils sont tous là.¹ L'an dernier, leur production a augmenté de 25 %.² L'ensemble de la force de travail s'est accru de 5% par an et le chômage a baissé à 4,6%.³

En Mai 2004, l'Irlande, aux côtés du Royaume Uni et de la Suède, a ouvert son marché du travail aux salariés de 12 pays en voie d'accession à la Communauté Européenne. Sur la première tranche de 12 mois, environ 85.000 travailleurs - dont beaucoup sont Polonais - sont venus en Irlande pour chercher du travail dans la construction, les transports, l'horticulture, le nettoyage industriel, l'hôtellerie et restauration.⁴ L'Irlande est ainsi devenue une destination où la convergence, à la fois du capital et du travail, a créé une situation complexe. L'Irlande n'est plus un pays attirant les capitaux étrangers car le travail n'y est plus à bon marché. Les salaires minimum en France et en Irlande sont avoisinants (1.183 E et 1.197 E) alors que le salaire minimum aux U.S.A. est d'environ la moitié (666 E).⁵ Pour les firmes, l'attrait principal de l'Irlande réside dans les incitations fiscales et le taux relativement bas des taxes sur les entreprises.

¹ voir. Le MONDE (2005) 1er octobre p.19

² Central Statistics Office (2005) Industrial Production and Turnover, 12 octobre.

³ Central Statistics office (2005) Quaterly National Household Survey, quarter 2, 14 septembre.

⁴ Center for International Relations (2005) Consequences of the E.U. enlargement on selected E.U. labour markets-evaluations of the first year; CIR, British Embassy Warsaw and Conrad Adenauer Stiftung. www.csm.org.pl

⁵ EUROSTAT (2005) Minimum Wages 2005 Major Differences between E.U. Member States, Statistics in Focus 7/2005 Luxembourg.

LE RISQUE DE PAUVRETE

Dans l'Europe unie des 25, on compte 72 millions de résidents menacés de pauvreté.⁶ Il se peut qu'il y en ait bien plus. La méthode de calcul pour évaluer le seuil de pauvreté en Europe se base sur l'économie du foyer et tend à exclure les individus vivant en structures communautaires ou collectives, (foyers d'hébergement, hôpitaux psychiâtriques, camps ou caravanes ...)

Ces 72 millions de personnes représentent 16% de la population de L'Europe. Avec 21% de sa population affectée par la paupérisation (contre 11% en France), l'Irlande fait partie du groupe des pays européens à haut risque de pauvreté .

D'un pays à l'autre, les écarts d'estimation de la pauvreté sont dûs en grande partie à la différence de pourcentage de redistribution de la richesse sociale allouée aux différentes catégories de la population.

Alors comment peut-il se faire que l'Irlande combine une économie et un marché du travail à croissance rapide et le fait qu'elle se trouve aussi dans le groupe des pays ayant un fort pourcent-age de gens vivant au seuil de la pauvreté?

La réponse tient au domaine des inégalités. Le développement économique a augmenté les écarts entre les hauts et les bas revenus, entre ceux qui possèdent plusieurs maisons et ceux qui sont sans logis, entre les niveaux d'études supérieures et les ratés du système scolaire, entre ceux qui affrontent la maladie et ceux qui en sont indemnes .

Et c'est la croissance des inégalités qui a généré un débat et une confrontation des valeurs en Irlande: jusqu'où la pauvreté est-elle compatible avec être, apparemment, une riche société industrialisée?

LES FORCES SOCIALES

En Irlande, environ un tiers des employés appartiennent à un syndicat; ce taux de syndicalisation dépasse celui de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des USA; le taux d'appartenance syndicale a chuté de 10% entre 1994 et 2004 alors que l'économie était en pleine expansion à cette époque, cependant, son poids décisionnaire est bien plus fort qu'il n'apparaît statistiquement.

Depuis les années 80, l'Irlande a développé un système de négociation des pactes au niveau national, ou accords partenariaux, et un système complexe de dialogue social entre l'Etat, les syndicats, les employés et les organisations non gouvernementales.

⁶ EUROSTAT (2005) Income Poverty and Social Exclusion in the E.U. 25, Statistics in Focus 13/2005, Luxembourg.

Cela signifie que leur revenu est de 60% inférieur au seuil de la moyenne nationale.

Ce système de négociations collectives et de conduites centralisées de discussion s'avère assez institutionnalisé aujourd'hui.

Les pactes et accords de ces deux-trois dernières années émergent d'un tortueux processus de négociation et fournissent aux employeurs une relative stabilité.

Cela leur permet de prévoir le coût du travail et d'avoir des repères à partir desquels ils offrent, ou ils refusent, d'augmenter les salaires.

Nombreux sont les employeurs des multinationales qui ne reconnaissent pas les syndicats dans leurs usines, observent les résultats des négociations collectives centralisées et s'en servent dans leurs propres établissements.

Quelques O.N.G. sociales, ou autres organisations de la société civile, ont été invitées à rejoindre la table du "partenariat" pour la discussion d'affaires sociales comme le logement, la santé, l'éducation et l'aide sociale. Le principal avantage est la reconnaissance de la contribution des O.N.G. et organismes caritatifs en leur attribuant la parité de traitement dans les débats. Pourtant un grand nombre d'O.N.G. a quitté ce système de dialogue ces dernières années alors qu'il échouait à mettre en place les changements qu'elles jugeaient nécessaires à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.⁷

26 réseaux et organisations sont sortis du débat institutionnel, cela reflète les attentes déçues sur la possibilité d'engagement en faveur du social et du politique, et le désenchantement, causé à la fois en Irlande et en Europe, par la sape du modèle social européen.

LE CAS DES MIGRANTS

En Mai 2004, avant l'élargissement de l'Union Européenne, 12 des 15 Etats membres ont décidé d'exercer leur droit à restreindre la libre circulation du travail. L'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni ont décidé de permettre l'entrée sur leur marché du travail. L'Irlande et le Royaume-Uni ont décidé de ne pas accorder aux nouveaux citoyens travailleurs les mêmes droits sociaux qu'aux autres citoyens européens, estimant que des milliers d'ouvriers polonais viendraient en Irlande réclamer les avantages sociaux. Si c'était le cas, les ouvriers seraient allés en Suède où le système de protection sociale est plus élevé qu'en Irlande.

Or, la plupart des migrants évitent la Suède et viennent plutôt en Irlande et au Royaume-Uni. L'Irlande n'autorise pas les nouveaux émigrants à prétendre aux avantages sociaux, à avoir l'égalité d'accès à la formation professionnelle, ni à accéder au logement social ou à l'hébergement d'urgence.

Tout cela a ouvert une brèche dans le système européen de protection sociale en créant délibérément une sous-classe de "travailleurs sans droits". Certains

⁷ Community Platform (2004) A Mid-Term Evaluation of Sustaining Progress from anti poverty, social inclusion and equality perspective, Galway.

commentateurs ont défini comme “travail asservi” la situation de ces nouveaux travailleurs qui n’osent pas quitter leur emploi en l’absence totale de protection sociale.

Certains employeurs de l’industrie de construction européenne ont pris une grande initiative en minant les critères minimum de l’emploi du système européen. La firme turque GAMA en donne un exemple: elle envoie plusieurs centaines de travailleurs, Turcs et Kurdes, en Irlande alors qu’elle les détient comme employés en Turquie et paie leurs salaires aux Pays-Bas. Ainsi des ouvriers turcs reçoivent des salaires turcs sur des chantiers irlandais.

GAMA, qui emploie globalement 10,000 ouvriers sur les projets de construction, prétend mettre en œuvre une politique d’éthique élevée en finançant les projets de l’UNICEF en Turquie.

De même, l’industrie allemande de la construction se sert des agences internationales d’emploi pour recruter des travailleurs polonais et les faire venir en Allemagne où, employés sous le droit portugais, ils perçoivent les allocations portugaises au lieu des avantages sociaux allemands plus favorables.

Ces exemples révèlent que, dans les domaines de l’emploi et de la responsabilité sociale des firmes industrielles; les pratiques de l’éthique ont été publiquement tournées en dérision au sein de l’Europe.

REPONSES A LA PAUVRETE ET A L’EXCLUSION SOCIALE

Pour combattre la pauvreté et l’exclusion sociale, l’Etat irlandais a installé une énorme batterie de structures institutionnelles qui s’est accrue depuis que l’Europe a adopté la méthode d’exhortation des Etats membres à mettre en place le “Plan d’Action National” contre l’exclusion sociale.

L’Irlande dispose maintenant de:

- un Bureau d’Insertion Sociale
- un Comité Directeur supervisant le Bureau d’Insertion Sociale
- une Agence de Lutte Contre la Pauvreté
- un Comité de Hauts fonctionnaires à l’Insertion sociale
- un Comité Consultatif d’Insertion Sociale dépendant du Cabinet du Premier Ministre (TAOISEACH)
- des Unités d’Insertion Sociale dans plusieurs Services Départementaux et Ministères.

Cette insistance à apporter des réponses institutionnelles à la pauvreté et à l’exclusion sociale en mettant en place groupes de travail, coordinations et bureaux est louable. Depuis trop longtemps on aborde la pauvreté par le biais de micro-projets expérimentaux sans impact, ou si peu, dans l’ensemble. Néanmoins, je dois exprimer des réserves envers accorder trop de crédit aux arrangements institutionnels.

Un échafaudage considérable de plans d'action, consultations et revues a été déployé⁸ mais sans pour autant transformer les données du problème. Je rappelle qu'en France, le Centre d'Etude des Revenus et des Coûts a été dissous suite à la publication de son intéressante étude démontrant la montée en flèche des inégalités dans la population française. Parallèlement, au Royaume-Uni, le gouvernement de Margaret Thatcher a par trois fois changé son mode de calcul du chômage pour parvenir à faire couronner de succès sa drastique politique économique.

En 2000, l'Irlande affichait la dépense la plus basse de toute l'Europe en matière de protection sociale calculée en pourcentage du Produit Intérieur Brut. Alors que la France reversait presque 30% de son PIB à la couverture sociale, l'Irlande en redépensait à peine 14%. Ces dix dernières années, l'Irlande a consacré de moins en moins de son revenu au développement social.

L'Irlande explique cette tendance comme suit : *“un autre facteur est qu'une grande part du PIB provient des profits réalisés par les compagnies étrangères et n'est donc pas entièrement disponible pour financer la dépense sociale.”*⁹

Au flot de profits des multinationales s'ajoute les contraintes spécifiques imposées à tous les gouvernements d'Europe de la zone Euro: elles leur interdisent d'encourir des frais supérieurs à un montant ratiociné de la dette du secteur public. Ce qui, à son tour, se traduit par un motif à réduire en volume et en nombre les Services Publics et les fonctionnaires nécessaires à fournir un niveau de vie équitable et décent à tous. Le 13 octobre, la Commission Européenne a lancé son plan D pour Démocratie, Dialogue et Débat.¹⁰ Lancer cette campagne, c'est reconnaître que la globalisation crée en Europe des problèmes qui génèrent une montée de l'anxiété et de l'aliénation collective. Ce plan est censé affronter les *“défis de la globalisation - les gens s'interrogent âprement sur le maintien de l'emploi et des retraites, sur les migrations et le niveau de vie .”*

Les O.N.G. et organisations de la société civile ont un rôle vital à jouer dans les défis politiques, économiques et sociaux posés par la globalisation. Le réseau des organisations luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Irlande s'est aligné, avec ses homologues à travers l'Europe, dans l'European Anti-Poverty Network (EAPN). L'EAPN s'est composé, à travers l'Europe, de larges alliances et corps sociaux formant l'European Platform of Social Non Governmental Organisations (Plate-forme Européenne des Organisations Non Gouvernementales), qui, actuellement, représente plusieurs millions des citoyens les plus pauvres d'Europe. La Plate-forme des O.N.G. sociales a acquis son expérience en travaillant sur le terrain de l'environnement, des libertés civiles et en développant les O.N.G. européennes en réseaux mondiaux sous forme de souples “groupes de contacts”. Avec l'émergence pyramidale d'organisations de base citoyenne, de syndicats et organisations apparentées, l'Europe s'est munie d'un cadre pour le débat à propos des

⁸ cf. Minister for Social, Community and Family Affairs (2002) Building an Inclusive Society, Dublin. M. Cousins (2003) Report on Consultation for National Action Plan against Poverty and Social Exclusion 2003-2005, Office For Social Inclusion, Dublin. Goodbody Economic Consultant (2001) Review of the National Anti -Poverty Strategy, Dublin

⁹ Office for Social Inclusion (2003) National Action Plan against Poverty and Social Exclusion 2003-2005, Department of Social and Family Affairs, Dublin, Table 1.19

¹⁰ Commission Européenne (2005) Communiqués de Presse, IP/051272 du 13.10.2005

lignes de conduite éthique future. Ces lignes de conduites devraient concrétiser le droit au respect et à la dignité de chaque citoyen en tant que personne humaine, et son droit au niveau minimum de protection sociale compris dans cette dignité.